**PROPOSITIONS D’AMENDEMENT À LA RÉGLEMENTATION DE LA LBJMQ ADOPTÉES EN VUE DE LA SAISON 2016**

**PROPOSITION 1**

Les équipes misent sur une remise de partie par été lorsqu’il y a manque de joueurs. La remise doit être signifiée à l’équipe adverse au moins 24h à l’avance. Cette remise de partie n’est valide qu’en saison, et n’est pas une obligation. Les amendes liées aux forfaits demeurent inchangées.

**PROPOSITION 2**

Il est proposé qu’une procédure d’appel soit officiellement instaurée lorsque des suspensions sont imposées. Un comité de trois personnes doit être formé et doit entendre les arguments de la partie défenderesse et rendre une décision dans les 48h suivant l’audition. L’audition du joueur se déroulera par courriel, par la voie du gouverneur de l’équipe, qui expliquera les motifs de l’appel.

Le président peut demander à parler au joueur ou à l’entraîneur visé par la sanction.

**PROPOSITION 3**

Il est proposé que les ligues Junior AA et Junior BB continuent les réunions conjointes. Si des points spécifiques doivent être discuté à l’intérieur d’une ligue, ils le seront en mini-réunion avant ou après la réunion principale. Les points de règlement sont votés lors des AGA.

**PROPOSITION 4**

Il est proposé que les joueurs juniors soient assujettis à la règle d’éligibilité telle que décrite en ANNEXE 1. Cette règle est proposée pour éviter qu’un joueur qui évolue régulièrement dans des calibres supérieurs puisse bruler le junior.

**PROPOSITION 5**

Il est proposé que le calendrier de la LBJMQ Junior AA soit condensé en début de saison, à raison de trois matchs par semaine. Des doubles peuvent aussi être prévus, à la convenance des équipes. Le calendrier original se terminera donc, au plus tard au début du mois de juillet. En ajoutant les remises de pluie, il est réaliste de débuter les séries éliminatoires au plus tard à la dernière semaine de juillet (ex. 23 juillet pour 2016). Les raisons pour ne pas prévoir trois matchs par semaine sont limitées aux tournois et à des événements de force majeure (ex. mariage d’un joueur de l’équipe). De plus, les matchs du mardi seront joués presqu’exclusivement à l’extérieur de la région de Québec, afin de libérer les arbitres pour le Junior BB et s’assurer que les équipes de l’extérieur ne voyagent pas deux fois sur semaine.

ANNEXE 1

**JUNIOR – AA-BB**

**ARTICLE ÉLIGIBILITÉ : JOUEURS ÉVOLUANT AUSSI DANS LA LIGUE DE BASEBALL JUNIOR DE QUÉBEC**

Tout joueur junior évoluant dans la LBJMQ et voulant remplacer dans un calibre supérieur doit obtenir l’autorisation de le faire (règle 62.6 BQ). Le gérant de l’équipe de calibre supérieur doit obtenir cette autorisation écrite auprès du gérant de l’équipe d’origine.

Règlement : Afin d'être éligible à évoluer avec son équipe d’origine de la LBJMQ, un joueur junior qui agit comme réserviste dans un calibre supérieur doit se restreindre à deux critères, pendant la saison régulière :

\* Participer à un minimum de 10 parties avec son équipe d’origine (une clause de compassion pour un joueur blessé avec billet du médecin à l’appui peut être appliquée)

\* Participer à un maximum de 10 parties avec une équipe de calibre supérieur

\* Respecter le barème établit par la LBJMQ sur les manches lancées dans les calibres supérieurs (toutes ligues confondues)

\* 19 ans : 21 manches

\* 20 ans : 16 manches

\* 21 ans et 22 ans et 23 ans : 12 manches

Un joueur de 18 ans qui joue junior peut dépasser la limite permise dans la LBJEQ. Il demeure éligible lors de la saison régulière dans le junior AA-BB, mais ne pourra pas jouer en séries éliminatoires.

L'âge est selon l'année de naissance : (ex : un joueur né en 1993, jouera sur ses 22 ans en 2015). Le nombre de manches est comptabilisé au tiers de manches près. Une présence dans le jeu = un match joué.

Dès qu'un joueur joue dans une 11e partie et/ou dès qu'un lanceur dépasse son nombre de manches permis en saison régulière dans un calibre supérieur, ce joueur perd son admissibilité à évoluer dans son équipe d’origine pour la saison en cours (incluant les séries). Il peut continuer d’évoluer avec une équipe de calibre supérieur.